

Avis de constitution

SOCIETE « TRANS GOLD COTE D'IVOIRE » en abrégé « TGCI »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
CIAD, Lot -, Ilot -

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 21/11/2025 reçus par Me BERTIN PAUL-ARNAUD ZEHOURI, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANS GOLD COTE D'IVOIRE » en abrégé « TGCI »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays en général et en République de Côte d'Ivoire en particulier:

-L'Exploration et l'Exploitation minière.

La prise de participation dans toutes entreprises Ivoiriennes ou Etrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe;

Et généralement toute opération pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en favoriser le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
CIAD, Lot -, Ilot -

Dirigeant(s) M CAMARA MOREAU SIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00751 du 19/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03831/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

